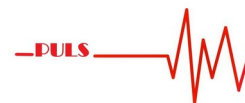


« Pour une université libre et solidaire » - PULS



Nos six principes fondamentaux :

1 – Revaloriser l'enseignement :

Nous mettons au centre de notre démarche **la revalorisation de l'enseignement** pour rompre avec la logique punitive sous-jacente au projet de modulation des services que nous condamnons avec force. Nous défendrons toute mesure visant à promouvoir un enseignement articulé à la recherche. L'investissement dans les activités d'enseignement devra constituer un critère déterminant pour l'attribution des décharges horaires, des congés pour recherche et pour projets pédagogiques, qui doivent augmenter en nombre. Nous défendrons la revalorisation des carrières des collègues enseignant·es du second degré affecté·es dans le supérieur et au sein de notre université (PRAG/PRCE/PLP). Ces collègues ont souvent un service lourd et des charges de travail relevant normalement d'autres corps de fonctionnaires (charges administratives qui s'accumulent parfois sans compensation financière). Ils et elles doivent être écouté·es et leur travail valorisé. Nous travaillerons aussi à transformer le rapport enseignant·e-enseigné·e pour développer la qualité des échanges, l'esprit critique et la liberté de pensée des étudiant·es.

Notre objectif est de remettre les étudiant·es au centre de l'université en veillant à ce que chacun·e ait accès à de bonnes conditions d'études, par notamment, un enseignement en petits groupes. Il s'agit d'aider chacun·e à parvenir au niveau d'études maximum souhaité, et non de sélectionner encore et toujours au nom du dogme de « l'excellence » qui conduit à l'exclusion et à la ségrégation : c'est la raison pour laquelle nous avons toujours été opposé·es à Parcoursup. Dans cet esprit, nous veillerons à lutter contre la prolifération des formations sélectives et des diplômes universitaires payants. Nous nous opposerons aux mutualisations systématiques des enseignements, qui vont à l'encontre de la cohérence pédagogique. Il faut sortir d'un système de formation qui, privilégiant la sélection sur l'enseignement, se limite toujours plus à évaluer et à délivrer (ou non) des diplômes. Nous proposerons un rééquilibrage du calendrier universitaire au profit du temps d'enseignement et l'ouverture d'une réflexion sur les modalités d'évaluation. Enfin, nous nous opposerons à toute augmentation des droits d'inscription, pour les étudiant·es étranger·es comme nationaux, Nous défendrons la mise en place d'aides aux étudiant·es précaires et les aides financières et de prêt de matériel informatique aux étudiants mais aussi aux (trop) nombreux·es collègues vacataires et enseignant·es sous-équipés, pour éradiquer la fracture numérique dont nous avons pu mesurer les effets délétères au printemps 2020.

2 - Revaloriser la recherche :

Nous avons également à cœur **la revalorisation d'une recherche de long terme financée de manière pérenne**, adossée à l'enseignement supérieur avec les enseignants-chercheurs pour principaux acteurs. Nous ne voulons pas d'une recherche exclusivement sur projets, qui formate la pensée, l'asservit à des intérêts économiques à court terme et aux thématiques dans l'air du temps. La logique concurrentielle du projet et de l'attribution des financements induit une inégalité entre les laboratoires préjudiciable à la diversité des recherches. Chronophage et contraire à la créativité, elle absorbe une énergie considérable, souvent en vain (le taux de succès des projets déposés étant très faible et, de l'aveu même des rapports préparatoires à la LPR, dissuasif), et transforme les lauréat·es en gestionnaires de crédits. Nous soutiendrons toute mesure de redistribution plus équitable des crédits et encouragerons une mutualisation des ressources au bénéfice de toutes. La dotation des équipes de recherches ne doit pas dépendre des contrats de recherche obtenus, ni de prétendus critères d'excellence, mais principalement de l'effectif de l'équipe. Les collaborations scientifiques à l'intérieur d'une discipline ou entre disciplines seront encouragées et valorisées.

3 - Défendre les BIATSS :

Nous nous battons aux côtés des personnels BIATSS, sans que l'enseignement et la recherche ne seraient pas possibles, afin qu'ils et elles soient associé·es plus largement aux décisions et à la vie de l'université, en portant une attention particulière aux délibérations du Comité Technique (CT) et de la Commission paritaire des Agents Non Titulaires. Les collègues BIATSS doivent être écouté·es et reconnu·es pour leur expertise. Nous serons vigilant·es quant à leurs conditions de travail et à la nature de leurs contrats, et refuserons le développement des primes au mérite et l'individualisation des rémunérations tout comme la brutalité de pratiques managériales contraires à la solidarité et à l'efficacité d'un travail en collaboration.

4- Résorber la précarité :

Un enseignement et une recherche libres sont impossibles dans une université où une grande proportion des chercheurs et chercheuses, des enseignant·es, personnels techniques et BIATSS sont précaires, contractuel·les ou vacataires, peu considérés, et souvent rémunérés avec retard. Nous serons aux côtés des doctorant·es mobilisé·es et des collectifs de précaires pour **exiger la résorption de la précarité, à court terme par la mensualisation et la contractualisation, et à moyen terme par la création d'emplois statutaires et permanents**. Nous défendrons ce choix budgétaire en exigeant de la tutelle la création et le financement des emplois statutaires nécessaires aux besoins d'un service public digne de ce nom.

5 - Respecter l'égalité femmes/hommes et lutter contre toute forme de discrimination :

Nous lutterons pour le respect de l'égalité entre femmes et hommes dans le recrutement et les promotions. Si le pourcentage de maîtresses de conférences est en augmentation, de nombreuses femmes HDR se heurtent à un plafond de verre quand il s'agit de devenir professeures et sont pénalisées au moment de la retraite en raison de la stagnation de leur carrière. Nous exigerons des statistiques de genre précises pour chaque UFR et par statut. **Nous lutterons sans relâche contre toutes formes de sexisme, de discrimination et de harcèlement** et pour la promotion d'un environnement de travail et d'études serein.

6 - Restaurer et défendre les droits fondamentaux :

Le renforcement des pouvoirs exécutifs au sein des universités était l'un des principaux objectifs de la LRU, et il a été largement atteint partout en France, entraînant l'érosion de nos pouvoirs de délibération, de proposition et de critique. l'un des principaux moyens consistant à ne transmettre qu'au dernier moment aux membres des conseils centraux les textes devant être discutés. **C'est pourquoi nous nous battons pour à la fois restaurer et défendre notre droit à nous faire entendre**. Au niveau des conseils centraux, nous exigerons le respect et l'extension du délai minimum entre le dépôt d'un texte et sa discussion. Au niveau de l'université tout entière, **nous exigerons que soient respectés les droits fondamentaux que sont les droits de réunion, de grève et de manifestation**. **C'est pourquoi nous nous opposerons résolument à toute fermeture administrative des locaux ainsi qu'au recours à la police pour réprimer étudiant·es et personnels lors des mouvements sociaux**.